

Centre de demande de visa pour le Canada

< City >

Consentement pour le service de salon premium

Je<Nom du demandeur/représentant>... je confirme par la présente que j'ai opté pour le service salon Premium, et que j'ai été informé des éléments suivants :

1. Je confirme cela, j'ai été dûment informé du service Premium Lounge payant opéré par le Centre de Demande de Visa VFS Canada, y compris les avantages et services gratuits proposés (« Service Premium Lounge »).
2. L'achat et l'utilisation du service Premium Lounge sont optionnels et nécessitent des frais supplémentaires.
3. Le service Premium Lounge n'implique ni ne garantit en aucun cas que l'utilisation du service Premium Lounge accélérera ou priorisera le processus de demande au VAC, ni garantira l'obtention du visa, ni accélérera le délai de traitement de votre demande de visa.
4. Le service salon premium ne donne pas la priorité à l'inscription biométrique.

Signature du candidat/représentant :

Date de signature par le demandeur :

* Note importante : Il s'agit d'un service optionnel et les frais sont NPR 7,473 par demande (« Frais »)

Je/Nous confirmons _____ que nous avons été dûment informés du service Premium Lounge payant opéré par le Centre de demande de visa VFS Canada, y compris les avantages et services gratuits proposés (« Service Premium Lounge »). Je/Nous sommes bien informés du fait que le service Premium Lounge est un service optionnel et **comporte des frais supplémentaires par demande** en plus des frais VISA et des frais de service VFS Global.

Je /Nous sommes d'accord et comprenons que le service du salon Premium est facturé « par demande » et non sur la base « par personne ». Par exemple, si une (01) personne soumet trois (03) demandes choisissant de bénéficier du service Premium Lounge, les frais à payer seraient trois (03) fois supérieurs aux frais, car trois (03) demandes sont traitées au Premium Lounge.

Je/Nous confirmons que le service Premium Lounge est utilisé par moi/nous de mon propre chef en tant que service optionnel. Je comprends que l'objectif principal du service Premium Lounge est de permettre aux candidats de soumettre leur candidature dans une atmosphère calme et discrète, en mettant à disposition un service de photocopie gratuit jusqu'à un maximum de 10 exemplaires, un Hold at Location (HAL) et une alerte SMS concernant l'état de la ou des demandes. VFS Global ne donne aucune autre garantie concernant le service Premium Lounge.

Nous confirmons en outre que j'ai personnellement inspecté les installations disponibles dans les services du salon Premium et nous nous engageons à ne tenir ni responsable VFS Global de quelque manière que ce soit, y compris que ces installations ne correspondent pas à mes attentes.

Je/Nous acceptons de payer et d'utiliser le service Premium Lounge :

Dossier / Détails du demandeur : Signature :

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____

Pour un usage officiel –

Numéro(s) de référence de la demande VFS :

Nombre total de candidatures :

Total des frais acceptés :

Signature du personnel VFS : Date :

Avertissement : La décision de délivrer ou de refuser un visa est prise uniquement par les agents d'immigration d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Toutes les demandes seront évaluées conformément aux règles et directives canadiennes sur les visas d'immigration. Utiliser le service Premium Lounge ne garantit pas le succès ou le traitement rapide de votre demande de visa et n'affecte pas le service StanDards

